



Acquérir les
fondamentaux de la
comptabilité



DUREE

5 j - 35 h



DATE(S)

À définir, nous consulter.

Vous souhaitez découvrir la comptabilité ou revoir ses fondamentaux ? Cette formation, focalisée sur les opérations commerciales réalisées en France, vous initiera aux éléments clés de la comptabilité courante comme comptabiliser des factures ou des avoirs, réaliser un état de rapprochement bancaire ou un lettrage, compléter une déclaration de TVA !



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES / COMPETENCES VISÉES

- + Comprendre les principes généraux de la comptabilité, notamment le mécanisme de la partie double.
- + Comptabiliser une facture ou un avoir sur une opération commerciale française.
- + Comptabiliser les opérations simples de paiement.
- + établir un état de rapprochement bancaire et comptabiliser les ajustements nécessaires.
- + Lettrer les comptes tiers et comptabiliser des ajustements simples.
- + Comptabiliser les salaires et les charges sociales liées.

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications - 22/11/23

Acquérir les fondamentaux de la comptabilité

- + Connaître les régimes de TVA et les obligations déclaratives liées
- + Etablir et comptabiliser une déclaration de TVA simple (opérations françaises).

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications - 22/11/23

Acquérir les fondamentaux de la comptabilité



PRÉREQUIS

Goût pour les chiffres, esprit rigoureux.



PROGRAMME

Les principes de la comptabilité

- > Rôle et objectifs de la comptabilité
- > Les états comptables : bilan, compte de résultat, journal, grand-livre, balance
- > Les comptes du PCG et leur fonctionnement
- > L'enregistrement comptable en partie double

Les opérations commerciales françaises

- > Les règles de TVA sur opérations françaises
- > La facture et ses particularités : réductions commerciales, réductions financières, avances et acomptes, frais accessoires
- > Les différents avoirs : retour produit, réduction commerciale, escompte de règlement

Les opérations de trésorerie

- > Les opérations de caisse
- > Les opérations de banque

Le contrôle et la rectification des comptes

- > Le rapprochement bancaire
- > Le lettrage des comptes tiers

Les charges de personnel

- > Les salaires
- > Les charges sociales

La déclaration de TVA

- > Les régimes de TVA
- > La déclaration de TVA



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Animation en face à face présentiel ou en classe virtuelle.
Cette formation peut être réalisée au sein d'un groupe ou individuellement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, de démonstrations et de mises en pratique avec utilisation des méthodes de pédagogie active, démonstrative et expositive.



MOYENS PRÉVUS

Animation avec vidéo-projection assurée par un-e formateur-riche expérimenté-e ayant des

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications - 22/11/23

Acquérir les fondamentaux de la comptabilité

compétences adaptées aux objectifs pédagogiques visés.

Utilisation de supports de formation variés conçus par les formateur-riche-s : cours, textes à trous, quiz, QCM, exercices, études de cas.

Remise de supports imprimés et de cas pratiques.

MATÉRIEL À APPORTER PAR L'APPRENANT

Matériel pour votre prise de notes ; calculatrice ; un plan comptable général récent, idéalement avec un tableau récapitulatif des comptes.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de 15 min en fin de formation



SUITE DE PARCOURS

[Se familiariser avec les opérations d'inventaire en comptabilité](#)

[Se familiariser avec les opérations d'inventaire en comptabilité](#)

[Se familiariser avec les opérations d'inventaire en comptabilité](#)

[Se familiariser avec les opérations d'inventaire en comptabilité](#)

[Approfondir sa pratique de la comptabilité générale](#)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos bâtiments sont accessibles aux personnes handicapées.

Si un aménagement du poste de travail, des modalités de formation ou du programme est nécessaire, contactez-nous afin d'évoquer avec nos conseillers formation les adaptations possibles, en lien avec les structures concernées.

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications - 22/11/23